



## Le programme de diversification économique d'Oman

Décembre 2018

© DG Trésor

*Depuis les années 1990, le Sultanat d'Oman assure le pilotage de son économie à travers des plans quinquennaux visant à favoriser le développement conjoint des activités non-pétrolières et du secteur privé, ainsi que l'omanisation des emplois, déclinant le plan de diversification de long terme « Vision 2020 », initié en 1995. Force est pourtant de constater aujourd'hui l'échec global de ce dernier puisque si le secteur des hydrocarbures ne représente « plus » que 30 % du PIB, sa contribution aux recettes budgétaires reste prépondérante (à hauteur de 75 %) alors que l'économie est encore très largement tirée par la dépense publique (salaires des agents publics, grands projets, poids des entreprises publiques...). De même, le secteur privé, qui emploie 53 % des travailleurs nationaux, affiche un taux d'omanisation d'à peine 12 %, conséquence d'un déficit de compétitivité des Omanais, couplé à une priorité donnée à la recherche d'emplois publics. De façon regrettable, le récent programme d'accélération de la diversification économique (Tanfeedh) répond encore trop peu à la problématique de l'emploi des Nationaux (17 % de chômage dont 49 % chez les jeunes), les projets annoncés étant pour la plupart à forte intensité en capital et non en main d'œuvre. En outre, alors que la compétitivité régionale du Sultanat reste faible, les réformes visant à améliorer l'environnement des affaires peinent à être mises en œuvre, dans un contexte d'immobilisme politique pesant ainsi sur l'intérêt des investisseurs internationaux.*

### **1. Une réponse ambitieuse aux défis de l'après-pétrole, formulée de longue date**

Le modèle socioéconomique d'Oman, mis en place par le Sultan dans les années 1970, est fortement similaire à celui des autres pays du Golfe. Il consiste en la redistribution de la rente pétrolière aux nationaux *via* un emploi quasi-assuré dans la fonction publique, en parallèle de l'exploitation d'une main d'œuvre expatriée peu onéreuse (principalement issue du sous-continent indien). S'il a contribué à tirer le pays de son sous-développement chronique, ce modèle a toutefois atteint ses limites. Le Sultanat se distingue en effet des autres pays du Golfe (hors Arabie saoudite) par le fait que la population locale demeure majoritaire par rapport aux expatriés (à hauteur de 55 %). Compte tenu des réserves pétrolières limitées du pays et de la taille de la population nationale (2,6 millions d'habitants), la production pétrolière (moins d'1 million de barils par jour) s'avère insuffisante pour assurer une redistribution confortable de la rente aux nationaux (dont le nombre progresse de +3,2 % / an), contrairement à ce que l'on observe aux Emirats arabes unis, au Koweït ou encore au Qatar.

Suite à une décennie difficile dans le sillage du contre-choc pétrolier de 1986, un plan de diversification à long-terme a été élaboré en 1995 sous le nom de « Vision 2020 ». Outre un objectif de contribution des recettes hors hydrocarbures à hauteur de 60 % des revenus budgétaires d'ici 2020 (contre 25 % atteint actuellement), le plan insistait sur le développement du secteur privé, la finalité consistant à élargir et diversifier la base productive tout en renforçant la participation des Nationaux à l'emploi privé. Dans les faits, cependant, la bonne performance globale des cours du pétrole a découragé toute initiative de ce type. Si le secteur des hydrocarbures ne représente aujourd'hui « que » 30 % du PIB, sa forte contribution aux exportations (58 % en 2017) et aux recettes budgétaires (75 % en 2017) continue de soutenir l'activité, celle-ci dépendant en outre en grande partie du dynamisme de la dépense publique, notamment du fait de la prépondérance des entreprises publiques et du faible développement du secteur des biens échangeables hors hydrocarbures, qui continuent d'être en large partie importés.

Ce n'est qu'avec la chute des prix à partir de mi-2014 et au regard de la forte dégradation des comptes externe et public que les autorités ont insisté, dans le cadre du 9<sup>ème</sup> plan (2016-2020), sur la nécessité de

---

relancer rapidement la diversification de l'économie. A cet égard, 5 secteurs prioritaires ont été retenus : manufacturier (développement de l'aval pétrolier), logistique (développement d'un écosystème autour des ports), touristique (réalisation du potentiel), minier (*idem*), pêche et aquaculture (*idem*). Les investissements nécessaires ont été évalués à 40,8 Mds OMR, dont 52 % proviendraient de financements privés (avec un objectif -très ambitieux- d'atteindre 80 % d'ici à 2020). Le plan mise en particulier sur l'essor de la zone économique spéciale de Duqm, appelée à devenir un hub régional portuaire, minier, pétrochimique et industriel. Fait nouveau, le plan institue, sur le modèle malaisien, un programme d'accélération de la diversification (*Tanfeedh*) chargé de tenir des ateliers (« *labs* ») pour chaque secteur et pôle de réformes (« *enablers* ») regroupant tous les acteurs publics et privés concernés.

## **2. Un plan difficile à financer, ne répondant que partiellement à la problématique de l'emploi des jeunes Omanais et à la faible compétitivité régionale du Sultanat**

Si le premier défi du Sultanat reste de loin celui du chômage des Nationaux, qui s'élèverait à 17 % de la population active (et 49 % chez les jeunes) selon la Banque mondiale, la plupart des secteurs prioritaires de *Tanfeedh* requièrent des investissements très significatifs pour ne résulter finalement qu'en un faible nombre d'emplois créés. Dans le même temps, le secteur touristique, considéré par les autorités comme un pourvoyeur d'emplois par excellence, ne pourra assurer pleinement ce rôle, générant au mieux que 20 000 emplois directs et indirects par an à comparer avec le chiffre de 45 000 Omanais primo-entrants sur le marché du travail. De manière générale, les jeunes Omanais continuent de rechercher en priorité un emploi dans la fonction publique. Si *Tanfeedh* a identifié plusieurs réformes prioritaires du marché du travail à mettre en œuvre, le Sultanat s'oriente plutôt, ces derniers temps, vers une omanisation à marche forcée des entreprises privées, façon peu coûteuse de répondre au climat social dégradé. Les autres réformes envisagées pour améliorer l'environnement des affaires (abolition de l'obligation du *sponsor* local pour les entreprises étrangères, loi anti-monopoles favorisant la concurrence...) se heurtent à la lenteur du processus décisionnel. Tous ces éléments sont de nature à décourager les investisseurs internationaux, pourtant appelés à financer les projets de diversification dans un contexte budgétaire restreint étant entendu que l'épargne domestique est principalement dirigée vers l'étranger.

Enfin, la stratégie omanaise de diversification économique a tendance à fortement miser sur l'essor des zones économiques spéciales (au nombre de 4), en particulier celle de Duqm, bien que le Sultanat reste insuffisamment attractif au plan logistique en dépit de l'amélioration des infrastructures portuaires. Oman connaît en effet des limitations en matière de connectivité et le port de Jebel Ali à Dubai devrait rester, au moins à moyen-terme, la principale porte d'entrée des marchandises dans le Golfe. De manière générale, la surcapacité portuaire attendue d'ici une dizaine d'années au sein de la Péninsule arabique, conséquence d'une stratégie logistique très fortement similaire pour tous les pays de la zone, pèse sur les espoirs du Sultanat de porter Duqm comme un *hub* commercial régional, d'autant que son développement se base sur un potentiel en ressources domestiques minières, pétrolières et gazières qui reste encore à confirmer.

### **Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Mascate (adresser les demandes à [mascate@dgtesor.gov.om](mailto:mascate@dgtesor.gov.om)).

### **Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



### **Publication du Service économique de Mascate**

Ambassade de France au Sultanat d'Oman  
Madinat Qaboos PC 115, MASCATE  
PO Box 208

Rédigé par : Louis MANGENOT  
Revu par : Gilles BORDES

Version du 10/12/2018